



République Française

Département de l'Hérault

Extrait du registre des délibérations

Communauté de communes du Clermontais

Date de la convocation	5 décembre 2016	Séance du : 14 décembre 2016
	Votes : 41	L'An Deux Mille Seize, et le quatorze décembre à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
Présents : 34	Pour : 41	
Absents : 4	Contre : 0	
Représentés : 7	Abstention : 0	

Étaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Françoise REVERTE (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), M. Denis MALLET (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), Mme. Maryse FABRE (Canet), M. Marc FAVIER (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Berthe BARRE (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault), M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Philippe VENTRE (Lacoste), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jean COSTES (Salasc), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmascle).

Absents représentés : M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault) représenté par M. Henri JURQUET (Brignac), Mme Sophie OLLIER (Clermont l'Hérault) représentée par M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault) représentée par M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), M. Alain BLANQUER (Lieuran-Cabrières) représenté par M. Denis MALLET (Cabrières), Mme Audrey GUERIN (Paulhan) représentée par M. Claude VALERO (Paulhan), M. Georges GASC (Paulhan) représenté par M. Bernard COSTE (Octon), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan) représentée par M. Bertrand ALEIX (Paulhan),

Absents : M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Christian BILHAC (Péret), M. Eric VIDAL (Villeneuveville).

Objet : Convention de passage d'un itinéraire de randonnée à Vélo Tout Terrain dans une propriété publique entre la Communauté de communes du Clermontais et le Conseil Départemental de l'Hérault.

Monsieur Gérald VALENTINI informe les membres du Conseil communautaire que le Département de l'Hérault et la Communauté de communes du Clermontais ont signé en 2008 une convention de passage d'un itinéraire de randonnée pour la pratique du VTT sur certaines parcelles. Cette première convention étant arrivée à échéance, il convient de la renouveler selon les conditions visées dans la pièce jointe.

Cette convention rappelle que le Site VTT- FFC du Salagou met en place des circuits de randonnées VTT en partenariat avec la Communauté de communes du Clermontais. Certains circuits traversent des propriétés du département de l'Hérault. L'autorisation de passer sur ces propriétés est déterminée par ladite convention.

La Communauté de communes réalise les aménagements nécessaires à ces itinéraires ainsi que la mise en place d'une signalétique destinée à orienter et à canaliser le cheminement des randonneurs, itinéraires qui font l'objet d'une labellisation par la FFC.

Monsieur le Président soumet ce point au vote

Le conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur Gérald VALENTINI, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la convention de passage d'un itinéraire de randonnée à Vélo Tout Terrain dans une propriété publique entre la Communauté de communes du Clermontais et le Conseil Départemental de l'Hérault.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,

The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ de COMMUNES du CLERMONTAIS' around the top and 'HÉRAULT' at the bottom, with a central emblem featuring a seated figure and a star.

Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20161215-2016-12-14-08-DE
Date de télétransmission : 15/12/2016
Date de réception préfecture : 15/12/2016